

Golf de St Donat le 6 mars 2020 à 8h30

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s dans une Fédération, ayant 50ans ou plus à la veille de l'épreuve.

Messieurs : index limité à 28

Dames : index limité à 30

Les joueurs seront retenus pour chaque tour en privilégiant l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions à la Ligue. Les voitures sont autorisées (voir règle locale éditée quant à leur utilisation).

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départs en shot-gun à 9h00.

Départage pour chaque tour : les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Pour chaque tour, les engagements devront parvenir par écrit à la Ligue **7 jours francs avant le jour de l'épreuve**, accompagnés des droits d'inscription : **80€** (Chèque à l'ordre de CDGolf06). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

PRIX

Dames : 1 Prix Brut et 1 Prix Net (le brut prime le net).

Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net (le brut prime le net).

Remise des prix avec cocktail à l'issue de la compétition

COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre : à définir

Membres de la commission sportive du CDGolf06